



DIREZIONE GENERALE OPERE DON BOSCO
Via della Pisana 1111 - 00163 Roma
Le Conseiller Général pour la Formation

Rome, 25 juillet 2013
Prot. 13/0451

Au Père
Délégué Provincial pour la Formation
En son Siègre

Pour information

Au Père
Provincial
En son Siègre

Objet : Consultation pour « Critères et Normes pour l'accompagnement personnel salésien »

Bien cher Délégué,

Je t'espère en bonne santé et j'espère aussi que ton travail se déroule dans la sérénité. Par cette lettre, je te demande un dernier engagement de la part de notre Secteur pour la Formation. Il s'agit de la consultation sur les « Critères et Normes pour l'accompagnement personnel salésien ».

La préparation de ces orientations est prévue par le projet d'animation et de gouvernement du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le Sexennat 2008-2014. L'accompagnement est une des six méthodologies formatives fondamentales pour nous ; la « Ratio » traite de ce sujet de manière essentielle (FSDB 258-267); c'est pour cela qu'un développement d'application est rendu nécessaire.

L'accompagnement concerne aussi bien la formation initiale que la formation permanente. Dans le texte que je porte à ton attention, les arguments se réfèrent à ces deux moments de la formation, sauf quand il est spécifié qu'il s'agit seulement de l'un ou de l'autre moment.

* *Le processus qui a été réalisé* pour rédiger ce travail a commencé il y a deux ans ; dans les Commissions régionales, il y a eu une première consultation. Ensuite chaque Délégué a envoyé à notre Secteur des questions des suggestions. Avec mes collaborateurs, j'ai ensuite préparé une première mouture ; elle a été envoyée à certains experts en salésianité, spiritualité, psychologie, théologie morale, droit canon. Ce texte que je t'envoie en pièce jointe est donc la seconde mouture, fruit des différentes observations qui nous ont été faites.

Aujourd'hui*, je te transmets ce texte pour que tu puisses l'étudier avec la Commission provinciale pour la Formation, avec les formateurs et, si possible, avec le Provincial et son Conseil. Si tu souhaites m'envoyer ta contribution, je te demande de le faire **d'ici au 15 novembre 2013. Pour faciliter ta lecture, je te signale qu'à la fin de chaque chapitre, il y a des « critères et normes » qui synthétisent les principaux points présents et motivés dans le développement du chapitre lui-même.

* *Le travail qu'il reste à faire* prévoit ce qui suit. Après la consultation et les intégrations d'éléments, je soumettrai le texte revu, c'est-à-dire la troisième mouture, au Recteur Majeur et au Conseil Général. S'il reste du temps, le texte sera revu et approuvé avant le CG 27 ; dans le cas contraire, je le confierai au prochain Conseiller Général pour la Formation pour qu'il puisse terminer le processus engagé.

Comptant sur ta collaboration, je te salue cordialement et avec reconnaissance.
Fraternellement en Don Bosco.

Père Francesco Cereda